

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 16 février 2022

L'an deux mille vingt-deux et le seize février, à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur VIALA Didier, Maire ;

Présents : AMBERT Philippe, CAILLET Alain, CLOUP Philippe, JACQUET Patrice, LATTES Denis, LECLERE-KLEITZ Stéphanie, MARTY Violaine, VIALA Didier, VIDAL Michel.

Absentes excusées : BARTHAS Sylvie, REGI Fabienne.

Secrétaire : VIALA Didier

Date d'affichage : 17/02/2022

### ✓ **Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 26/01/2022**

Le compte-rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

### ✓ **Réaménagement de la place de la Mairie : adoption du plan de financement**

Le Maire expose que le revêtement du parking en enrobé n'est pas éligible aux subventions et propose un dallage alvéolé avec du gravier ou de la pelouse. Le devant de porte de la Mairie sera en béton activé. M. LATTES propose de créer une haie végétale plutôt que de la pelouse.

M. VIALA fait ensuite part à l'Assemblée de l'estimatif du coût du projet et du plan établis par M. Jacques VIALA, architecte pour le projet d'aménagement du cadre de vie en centre-bourg ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'adopter le plan de financement suivant :

MONTANT TOTAL DU PROJET : 85 199.63 € H.T

- Subvention demandée auprès du Département du Tarn au titre du FDT Axe 1, Mesure 1 : 38 339.83 € (soit 45% du montant total H.T du projet)
- Subvention demandée auprès de l'Etat au titre de la DETR 2022: 29 819.87 € (soit 35 % du montant total H.T du projet)
- Autofinancement de la commune : 17 039.93 € (soit 20 % du montant total H.T du projet)
- Dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget communal 2022.
- Autorise Monsieur le maire à signer tous les documents nécessaires. **(Délibération n°2022/04)**

### ✓ **Questions diverses**

- **Repas des Aînés** : étant donné le contexte sanitaire favorable, le Maire propose d'organiser le repas des Aînés au restaurant « Bistrot Saveurs » à Castres. Le menu du midi est à 25 €. Le Conseil décide de le faire en semaine à midi, pendant la 2<sup>ème</sup> semaine des vacances scolaires. Le Maire contactera les gérants pour le menu et les modalités pratiques.
- **Café « Chez Suzette »** : il y a eu 722 € de recettes lors de la dernière ouverture le 12/02. Il faut recommander certaines boissons à Roumieu. Le Journal d'ici est venu le 12/02 pour un article avec photo. Les membres du rassemblement BMW sont très contents de l'accueil qui leur a été réservé et remercie la Mairie.  
Le son résonne beaucoup dans le café, il faudra mettre des cadres aux murs. Les deux tentes pliantes ont été installées de façon permanente devant le café et le mur sera traité cet été. Le Conseil décide d'acheter deux ou trois tables de pique-nique supplémentaires. L'entreprise BENNE sera contactée pour une enseigne lumineuse en inox « Chez Suzette ».
- **13 Vents** : le Conseil municipal examine un devis de la SPIE de 8 810 € HT (au lieu de 11 285 € HT pour Cegelec) mais demande s'il est possible de voir ce type de candélabre installé dans une commune du département. Le Conseil prend connaissance du devis du SDET de 1 143.90 € pour le raccordement.  
Enfin, les conseillers proposent de demander à la commune de Montpinier de participer à hauteur de la moitié après déduction de subventions éventuelles, comme lors de la création de la voirie. Les frais d'abonnement et de consommation électriques seraient facturés à Montpinier car le compteur sera sur Montpinier mais la commune de Laboulbène peut prendre en charge ces frais.
- **Salle des fêtes** : l'association ARTAO 81 demande si elle peut utiliser la salle communale pour des cours de Qi-Gong. Le Conseil donne son accord mais demande une redevance de 500 € par an payable à la signature du contrat de mise à disposition.
- **Ascension** : il faut réserver les deux grands barnums de la CCLPA pour la fête.

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**du 16 février 2022**

Suivent les signatures :

AMBERT Philippe	
CAILLET Alain	
CLOUP Philippe	
JACQUET Patrice	
LATTES Denis	
LECLERE-KLEITZ Stéphanie	
MARTY Violaine	
VIALA Didier	
VIDAL Michel	